|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 32e | 1re | Message inaugural | 19 mai 1981 | M. René Lévesque | Premier-ministre | PQ |

M. le Président, chers collègues de l'Assemblée nationale, nous voici déjà à cinq semaines du 13 avril et tous, de ce côté ci de la Chambre, à commencer par celui qui vous parle, bien sûr, nous sommes conscients comme jamais du poids et de l'ampleur des responsabilités qui sont le sens véritable d'une victoire électorale.

Ce deuxième mandat qu'on vient de nous confier promet d'exiger, en effet, non seulement du gouvernement, mais aussi de tous les citoyens, un réalisme que je qualifierais d'avance de courageux. C'est d'ailleurs ce que nous tâchions nous mêmes d'indiquer à la veille d'entrer en campagne en présentant des prévisions budgétaires dont le contenu essentiel était d'une rigueur sans précédent.

Car il faut bien se dire et se répéter entre nous, et pas uniquement pour l'année qui passe, que le temps des croissances tous azimuts est révolu. Aussi bien celui d'une croissance automatique de l'économie que celui, par conséquent, d'une croissance équivalente des dépenses. Comme toutes les sociétés sans exception, le Québec est désormais confronté à des limites très visibles auxquelles il est absolument impossible d'échapper. Toute personne un peu lucide s'en rend compte de plus en plus d'ailleurs dans ses propres conditions d'existence. De même, tout gouvernement, responsable doit il en tenir compte également I dans son action financière et administrative, ce qui est particulièrement vrai et contraignant pour un gouvernement provincial aux pouvoirs forcément limité et exposé de plus aux aléas de politiques fédérales dont l'efficacité ou même l'équité ne sont pas toujours les marques les plus distinctives.

Il va donc falloir naviguer avec beaucoup de précaution sur ces eaux traîtresses des années quatre vingt. Ainsi, tout en maintenant et en accentuant les mesures d'assainissement et de compression que nous avions déjà prises depuis 1976, on devra aussi choisir désormais avec le plus grand soin chacun de nos programmes nouveaux, en sachant qu'il est devenu impensable de les ajouter sans arrêt à tous ceux qui existent déjà, comme cela se pratiquait dans le passé. Plus que jamais, ces choix parfois douloureux devront être transparents, comme on dit, c'est à dire qu'ils devront être clairement établis, expliqués et justifiés. C'est à cette condition seulement qu'une société démocratique peut consentir à une telle discipline, si nécessaire soit elle.

Est il besoin de souligner, par ailleurs, que ces contraintes inévitables ne doivent d'aucune façon avoir pour effet de rogner sur l'essentiel, tout spécialement sur les services de base dont l'importance est vitale pour les plus démunis d'entre nous. Une société et un gouvernement vraiment civilisés qui ont le cœur aussi bien que la tête à la bonne place ne doivent jamais oublier que, sans une telle et constante préoccupation sociale, la démocratie elle même risque de devenir un leurre, à toutes fins utiles. Si, par bonheur, c'est bien ce double souci de rigueur et d'humanité que les Québécois ont cru percevoir chez nous le 13 avril, et aussi la capacité de servir dans ce sens avec toutes les énergies et toute l'expérience disponibles, alors, il serait impardonnable de ne pas tout faire pour en être dignes, même, au besoin, en accomplissant ces choses éprouvantes qui sont rarement d'emblée populaires.

Cela dit, cependant, l'horizon serait il devant nous si incertain qu'il nous interdise de penser au progrès et au développement, de songer activement à cette société québécoise de plus en plus forte et de plus en plus sûre d'elle même dont nous parlions le mois dernier? La réponse, c'est non. Bien au contraire. Il n'est pas question, quant à nous, de renier ni aucunement d'affaiblir cet autre message qui, semble t il, a été entendu lui aussi. C'est un message de confiance en nous mêmes, de confiance en nos capacités individuelles et collectives que le Parti québécois n'a cessé de livrer non seulement pendant la campagne électorale, mais durant tout son premier mandat de gouvernement, un message qui nous paraît, quant à nous, non seulement logique, mais indiscutable.

Même si d'un secteur à l'autre il y a périodiquement des hauts et des bas dans nos résultats il y en aura toujours il demeure en effet que la performance d'ensemble s'améliore constamment, qu'elle tend à une efficacité sans cesse croissante à mesure que le temps passe. Dans cette marche vers l'excellence, un défi particulièrement impératif pour les petits peuples, nous pouvons voir les Québécois s'installer peu à peu, dans un nombre de plus en plus respectable de champs d'activité, à l'avant-garde du Canada et même au delà, à l'occasion.

C'est dans la vie économique que ces progrès ont été surtout frappants ces dernières années. Il s'agit en fait d'une explosion de créativité dont le signe le plus clair se trouve dans l'essor d'une multitude de nos petites et moyennes entreprises et dont les effets se font sentir dans presque toutes nos régions, y compris Montréal où on perçoit nettement, depuis l'an dernier, un véritable climat de relance. Justement, ce sont d'abord les performances économiques qui seront déterminantes au cours de cette décennie et qui feront le succès ou l'échec de toutes les sociétés. Jusqu'à un certain point, cela a toujours été vrai puisque, sans un minimum de santé et d'élan économiques, le développement se trouve éventuellement compromis sur les autres plans. Mais cette vieille règle de bon sens est aujourd'hui plus dramatique, plus centrale qu'elle ne l'a jamais été. Désormais, l'avenir est à ceux qui travaillent avec le plus d'ardeur et d'imagination, à ceux qui produisent avec le plus d'efficience en employant toutes les ressources sans les gaspiller, à ceux qui connaissent bien les marchés et s'arrangent pour y occuper toute leur place.

Comme nous l'avons promis au cours de la campagne électorale, c'est tout cela aussi, jusqu'à la limite des marges de manœuvre et des leviers dont nous disposons, qui sera la priorité la plus permanente du gouvernement au cours de ce mandat.

Ce n'est pas, de toute évidence, à l'Assemblée nationale que cet engagement se manifestera le plus souvent. Le développement économique est d'abord et avant tout l'affaire des entreprises, des hommes et des femmes qui y travaillent. La concertation d'initiative et de compétence qu'il exige, et l'attention littéralement quotidienne qu'on doit lui apporter de la part de l'État, constituent plutôt rarement l'occasion de débats parlementaires comme aussi de mesures législatives.

Mais cela n'empêche aucunement que toutes les occasions propices et il n'en manque pas au cours d'une session puissent servir à tenir la Chambre, et du même coup l'ensemble de nos concitoyens, au courant de ce qui se passe sur ce plan comme sur les autres.

D'ici la fin de l'année, au cours de la première session complète de ce mandat, nous espérons bien pouvoir tracer convenablement les principaux paramètres de l'action que le gouvernement entend poursuivre, afin de nous donner une économie elle aussi de plus en plus forte, et dans laquelle nous ayons sans cesse plus de chances de devenir maîtres chez nous.

Dès aujourd'hui, cependant, il est possible d'évoquer certains éléments précis d'une continuité dont toute rupture serait préjudiciable à notre essor. Il faut, par exemple, poursuivre sans relâche la modernisation de notre industrie des pâtes et papiers, et de même pour celle du textile qui en a grand besoin elle aussi. Il faut évidemment maintenir le dynamisme sans précédent de l'agriculture, et celui qui démarre également du côté des pêches; bref tout le secteur agro alimentaire.

Inutile de souligner le soin, on devrait même dire la sollicitude, avec laquelle nous devons utiliser toutes nos idées et toutes nos ressources, spécialement du côté de l'énergie. Et aussi, et dès maintenant, commencer à mettre plus d'accent sur ce qu'on appelle dans le jargon d'aujourd'hui les industries de pointe, et toutes les productions susceptibles de répondre à des besoins nouveaux, comme par exemple dans le vaste secteur devenu si pressant de l'assainissement des eaux.

Là dessus, comme sur divers autres sujets qui nous paraissent répondre à de vraies exigences socio économiques, nous avons pris une bonne douzaine d'engagements électoraux; nous entendons les respecter aussi scrupuleusement que ceux de notre premier mandat et nous tâcherons de commencer à les concrétiser avant la fin de l'année. Je pense en particulier au train de mesures que nous avons proposées pour réduire le chômage des jeunes en les aidant à terminer leurs études et à se trouver un emploi.

Mais déjà, au cours de la mini session qui commence, il est deux de ces engagements dont nous avons décidé de proposer tout de suite un début de réalisation.

Dans le premier cas, il s'agit de la mise en œuvre immédiate d'un programme d'accès à la propriété pour nos familles, nos jeunes familles en particulier. Il nous a semblé que c'était urgent car, malgré des besoins évidents, le volume de construction domiciliaire aura rarement été aussi bas, tant au Québec que dans le reste du Canada. Les taux d'intérêt records y sont évidemment pour beaucoup hélas: ce qui était possible encore tout récemment pour une foule de jeunes familles ne l'est plus en ce moment. Si cette situation devait persister, il est évident que le marché résidentiel ne pourrait plus répondre aux besoins, en même temps qu'il deviendrait hors de prix.

Or, la proportion de familles propriétaires au Québec, bien qu'elle s'accroisse, demeure nettement inférieure à ce qu'elle est en Ontario. Pourtant, le désir d'avoir son foyer est très largement répandu chez les familles locataires qui ont de jeunes enfants. Malheureusement, c'est là le groupe le plus durement touché par l'inflation, coincé qu'il est entre la hausse des taux hypothécaires et celle aussi du coût de l'énergie, puisque ces familles ont besoin de logements de plus en plus grands et, donc, de plus en plus coûteux à chauffer, en même temps qu'elles ont à faire face aux besoins sans cesse grandissants des enfants qui grandissent, justement. Elles n'ont pas la chance de leurs aînées qui ont pu acheter un logement à l'époque où les taux hypothécaires oscillaient autour de 7%. Doivent elles être pénalisées pour n'avoir atteint que récemment l'âge de fonder une famille?

À notre avis, il n'y a pas de politique familiale sérieuse sans un élargissement des possibilités d'accès à la propriété résidentielle. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en œuvre dès cette année, dans les plus brefs délais, une mesure permettant à un nombre plus élevé de jeunes familles de devenir propriétaires.

Ce nouveau programme s'adresse, en fait, à tous les couples qui ont au moins un enfant de moins de douze ans. Il accordera une subvention à l'intérêt sur une partie importante du prêt hypothécaire pendant les cinq premières années et une partie du prêt sera effacée avec la naissance de chaque nouvel enfant. À notre avis, environ 25,000 familles devraient pouvoir profiter de ce programme à chaque année.

Contrairement aux programmes "traditionnels" limitant l'aide aux seuls achats de maisons neuves, cette nouvelle politique permettra un accès à l'ensemble du stock de logements qui existent, que ce soit maisons unifamiliales, duplex ou triplex, soit à tous les logements dont le prix est compatible avec le revenu de l'acheteur. Il s'agit, pour la première fois, d'aider vraiment les familles à revenus modestes ou moyens à devenir propriétaires. La mesure étant la même pour tout le monde. Elle est d'ailleurs beaucoup plus importante par rapport à la valeur du logement acheté pour les familles à revenus modestes. De plus, on ne sera pas obligé de quitter son quartier pour en bénéficier. L'exode déplorable qu'ont subi nos quartiers les plus anciens pourrait ainsi être quelque peu ralenti, du moins, nous l'espérons.

En somme, il s'agit d'une politique, d'abord, familiale et qui se veut à la fois aussi conjoncturelle par une relance de la construction et de la rénovation des maisons ou des logements à prix moyen, qui se veut sociale également par l'aide qu'elle apporte aux familles locataires qui ont de jeunes enfants et dont le revenu est encore modeste et, enfin, qui essaye en tout cas, de donner un coup de main à la politique urbaine en visant une relance ou à accélérer la relance de nos quartiers qui ont vieilli.

Quant au deuxième engagement auquel nous voulons donner suite immédiatement, c'est celui d'abolir l'obligation où se trouvent tant de nos travailleurs d'avoir à prendre leur retraite même s'ils ont le désir et la capacité de continuer à travailler. Chez nous, comme partout ailleurs, je crois, dans toutes les 'sociétés contemporaines, la retraite, de coercitive qu'elle a de plus en plus été, hélas, devrait devenir au plus tôt un phénomène graduel, planifié et qui demeure essentiellement volontaire. Cela exigera, bien sûr, une transformation des mentalités et des conditions de travail, et on ne saurait penser qu'on va y arriver instantanément, d'un seul coup. Mais la loi qui sera présentée constituera un premier pas significatif dans cette direction.

Pour le reste, nous n'aurons guère le temps de nous attaquer à des mesures nouvelles. Nous espérons cependant pouvoir déposer pour étude les modifications au Code de procédure civile et à la Loi de l'adoption afin de donner suite à certaines dispositions du nouveau Code civil sur le droit familial qui n'ont pu encore être mises en vigueur. On pourra ainsi tenir la consultation nécessaire pour ensuite procéder rapidement dès l'automne prochain.

Nous introduirons également la nouvelle législation nécessaire pour créer le ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur et aussi certains amendements à la Loi sur la fonction publique pour donner suite d'abord à la convention collective qui a été signée avec nos professionnels et en même temps pour corriger certaines déficiences qui ont été mises en lumière par deux ans d'expérience de cette nouvelle loi.

De plus, bien sûr, nous comptons faire adopter la plupart des projets de loi qui avaient été déposés et sur lesquels souvent le travail était très avancé, mais qui n'ont pu être adoptés avant la dissolution de l'Assemblée. Je pense, entre autres, au Code de la sécurité routière, au Fonds minier et à la Société du Palais des congrès de Montréal. Il en ira de même pour la commission parlementaire du travail qui devrait au moins pouvoir commencer ses auditions sur le cadre des prochaines négociations collectives dans les secteurs public et parapublic. Enfin, le rapport de la commission Paré sur le droit à l'information et à la protection de la vie privée doit être reçu et disponible d'ici quelques jours et ses recommandations seront soumises au plus vite à la considération de la Chambre.

En voilà certes assez pour une session qui ne peut durer qu'un mois tout au plus, où il doit s'agir d'abord et avant tout de cette "cuisine" fondamentale et toujours laborieuse, l'adoption du budget et des crédits des ministères qui ont été déposés en mars, juste avant la période électorale.

Avant de conclure, il me faut évoquer une très sérieuse possibilité: c'est que l'Assemblée nationale soit appelée aussi, dans les jours ou les semaines qui viennent, à réagir rapidement et vigoureusement à ce qui peut survenir sur le plan constitutionnel.

La très grave menace que fait peser sur le Québec le projet du gouvernement d'Ottawa n'a malheureusement pas été écartée. On attend présentement l'opinion de la Cour suprême touchant la légalité de ce chambardement unilatéral, mais, quoi qu'il advienne de ce côté, ce projet continuera quant à nous d'être parfaitement illégitime, c'est à dire politiquement injustifiable et même immoral. C'est pourquoi il nous incombe de toute façon de continuer à le combattre jusqu'au bout afin de le bloquer. Ce sera notre attitude, à la fois comme gouvernement provincial résistant avec d'autres à une ingérence inqualifiable dans des domaines qui sont de notre juridiction et aussi comme gouvernement national d'une société et d'un peuple distincts.

Jamais ce peuple n'acceptera de se faire enlever des droits essentiels. Il ne l'aurait pas enduré en 1867, et après tant d'efforts de survivance puis d'affirmations collectives, il ne l'endurera pas non plus en 1981.

Sous le couvert de donner aux citoyens une nouvelle charte des droits, le projet d'Ottawa est en fait une attaque sans précédent contre les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec, qu'il viendrait limiter et encadrer, notamment en matière de langue d'enseignement. Il diminuerait ainsi les moyens les plus essentiels dont nous disposons pour assurer la sécurité et le développement de notre identité propre. Ce carcan qu'on nous imposerait, les limites en seraient fixées ultérieurement par des juges non élus et nommés par le gouvernement fédéral. Je répète que les Québécois n'accepteront jamais d'être emprisonnés dans une telle camisole de force.

Et à cet égard, il me semble que tous les élus qui sont ici, quel que soit leur parti, devraient être prêts au besoin à manifester une unanimité immédiate et solide. Devant une question comme celle là, nous nous engageons pour notre part, sans hésitation et sans partisannerie, à rechercher à nouveau cette collaboration de tous et de toutes dès qu'elle deviendrait nécessaire pour défendre nos droits essentiels.

Car le Québec a besoin à tout le moins de conserver intact cet espace vital déjà si limité que lui accorde la constitution actuelle. Il en a besoin pour développer ici une société distincte faite à notre image et à notre mesure, une société qui nous ressemble et réponde à nos besoins et non pas une simple réplique sans originalité coulée peu à peu dans le grand moule de l'uniformité.

Nous pouvons bâtir ici un modèle social unique. Nous sommes des gens ouverts aux changements et, de plus en plus, à cette solidarité vivante qui seule permet de réaliser de grands projets collectifs.

Alors que d'autres les incitaient plutôt à une certaine passivité et aux "sécurités" de plus en plus illusoires de ceux qui nagent à contre courant, c'est dans notre message de confiance et de fierté que les Québécois et les Québécoises se sont surtout retrouvés le 13 avril dernier.

Nous sommes pourtant dans une période où l'inaction et l'absence de motivation peuvent quasiment paraître excusables, tant les difficultés et les contraintes sont grandes. Malgré cela, même en sachant à quel point le changement peut bousculer des habitudes et aussi des intérêts, on a préféré miser ensemble sur notre capacité d'agir, d'inventer et de réussir. D'une façon peut-être plus significative encore qu'en 1976, il me semble qu'on a choisi pour de bon de mettre le cap sur l'avenir. Merci, M. le Président.